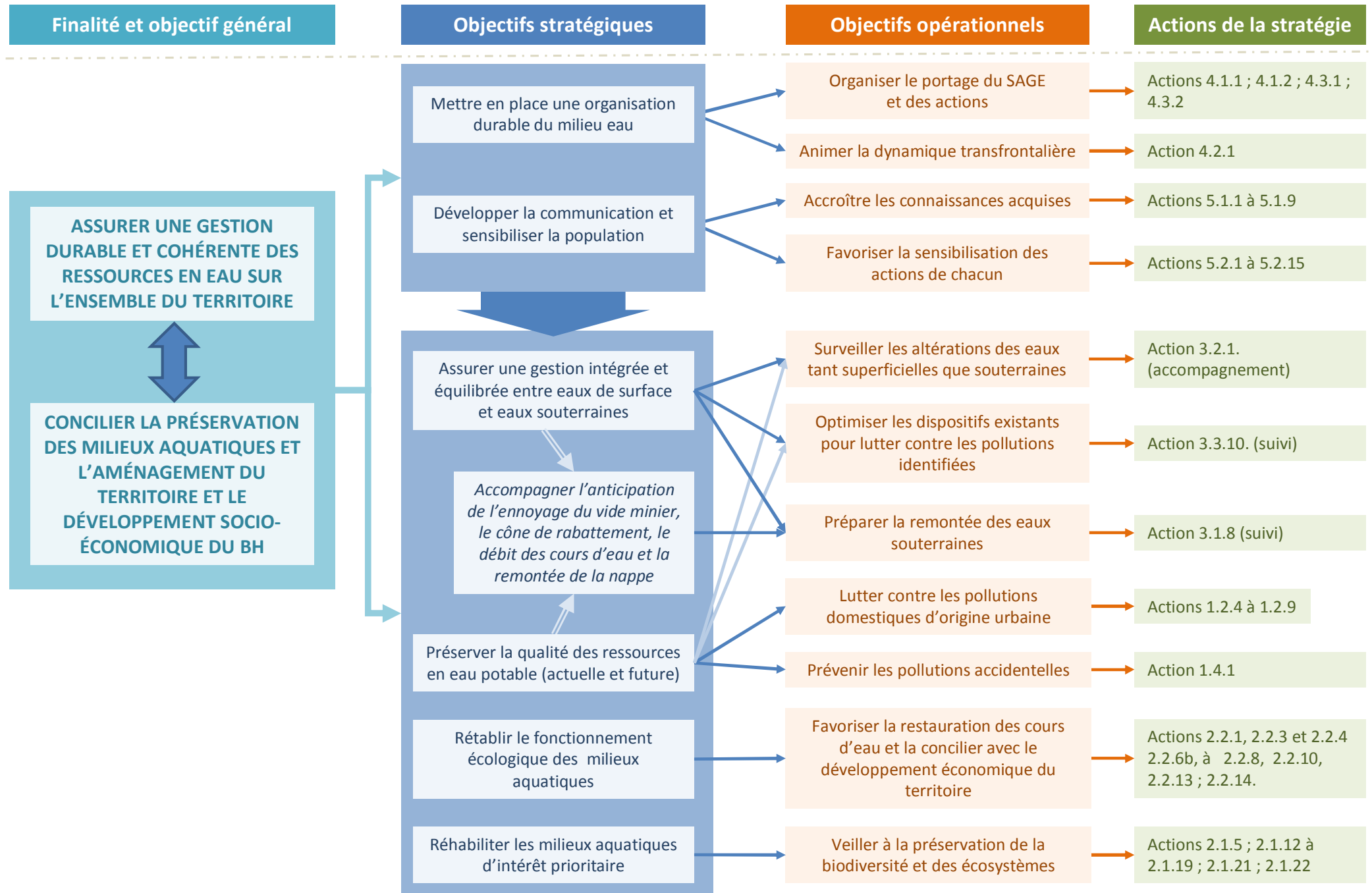


SAGE DU BASSIN HOUILLER : DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE (OBJECTIFS ET ACTIONS)

Stratégie du SAGE

Enjeux / liste d'actions



Annexe au diagramme d'objectifs

Liste des actions figurant dans la stratégie du SAGE

Code	Nom de l'action
1.2.4	Effectuer des diagnostics des systèmes d'assainissement au regard des objectifs de qualité du cours d'eau récepteur
1.2.5	Entretien et adapter les réseaux existants pour réduire la quantité d'eaux claires parasites
1.2.6	Favoriser le recours aux techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales
1.2.7	Poursuivre l'élaboration des zonages assainissement
1.2.8	Assurer le contrôle et le suivi des systèmes d'assainissement non collectifs
1.2.9	Accompagner le projet transfrontalier d'amélioration de l'assainissement pour les communes de Carling et Lauterbach
1.4.1	Intégrer les risques de pollution accidentelle dans les projets de nouvelles infrastructures de transport ou de
2.1.5	Mettre en place une préservation adaptée des zones humides de tête de bassin versant
2.1.12	Acquérir des terrains dans l'optique d'une préservation du vallon forestier humide de Schafbach
2.1.13	Élaborer un plan de gestion et de valorisation de la qualité écologique du vallon de Schafbach
2.1.14	Préserver les zones humides et les sites à amphibiens sur le tronçon aval de la Rosselle
2.1.15	Préserver, voire protéger, les zones humides remarquables des têtes de bassin versant de la Bisten
2.1.16	Préserver, voire protéger, les zones humides remarquables de têtes du bassin versant de la Rosselle et du Bousbach
2.1.17	Mettre en place un outil de gestion adapté sur les vallons humides de la forêt du Warndt
2.1.18	Préserver les zones d'alimentation des cours d'eau au niveau des têtes de bassin versant
2.1.19	Prendre en compte dans tous projets d'aménagement futur les corridors biologiques que constituent le Merle, la Rosselle et la Bisten
2.1.21	Réhabiliter les milieux humides le long de la Rosselle en amont et en aval du moulin d'Ambach
2.1.22	Réhabiliter la zone humide d'Oderfang
2.2.1	Faire émerger un projet de restauration transfrontalier
2.2.2	Réaliser le programme d'entretien du Muehlegraben et de la Rosselle 1
2.2.3	Étudier la restauration de la continuité écologique entre la Rosselle et le Muehlegraben
2.2.4	Étudier la renaturation et le fonctionnement hydraulique du Dourd'Hal
2.2.6 b	Encourager la mise à ciel ouvert de la Rosselle à Saint-Avold sur la base des résultats de l'étude d'impacts
2.2.7	Étudier la renaturation et le fonctionnement hydraulique du Maimattbach et du Ste-Catherine
2.2.8	Engager les travaux de restauration du Dotelbach
2.2.9	Élaborer le programme d'entretien de la Rosselle 3
2.2.10	Engager les travaux de restauration du Cocherenbach et du Winbornbach
2.2.11	Étudier la renaturation et le fonctionnement hydraulique du Morsbach
2.2.13	Harmoniser et coordonner les modes de gestion allemand et français de la Rosselle
2.2.14	Evaluer la pertinence de la restauration du Merle

Code	Nom de l'action
3.1.8	Identifier les impacts quantitatifs et qualitatifs de la remontée de la nappe
3.2.1	Favoriser la mise en place des périmètres de protection des forages AEP
3.3.10	Réaliser un piézomètre entre l'ancienne mine de Faulquemont et les forages SEBVF
4.1.1	Adapter les statuts et les compétences du syndicat d'aménagement et d'entretien de la Rosselle
4.1.2	Créer une nouvelle structure susceptible de se porter maître d'ouvrage sur les actions de restauration des cours d'eau du bassin de la Bisten
4.2.1	Mettre en place et animer une dynamique transfrontalière
4.3.1	Mobiliser les élus pour la mise en œuvre d'actions de restauration
4.3.2	Mobiliser une ressource financière pour permettre la mise en œuvre des actions du SAGE
4.4.1	Trouver une structure chargée de l'animation du SAGE
5.1.1	Améliorer la connaissance de l'impact des axes routiers sur l'environnement, notamment sur la gestion des eaux pluviales
5.1.2	Améliorer la connaissance des services rendus par les zones humides (d'intérêt écologique et ordinaires)
5.1.4	Identifier, voire quantifier, les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole
5.1.5	Réviser le PPRI de la Rosselle sur la commune de Rosbruck
5.1.6	Améliorer le suivi de la qualité biologique des cours d'eau
5.1.7	Accroître les connaissances sur le fonctionnement des STEP
5.1.8	Connaitre l'impact des différents rejets sur les masses d'eau de surface (flux transfrontaliers)
5.1.9	Suivre et évaluer les actions du SAGE ; suivre les actions réglementaires et du plan d'action après-mine
5.2.1	Sensibiliser le public scolaire
5.2.2	Mettre en place un système d'information sur l'eau dans le SAGE
5.2.3	Sensibiliser les élus et les agriculteurs sur les périmètres de forages AEP
5.2.4	Accompagner les élus pour une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme
5.2.5	Sensibiliser les collectivités sur les bonnes pratiques à adopter vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires
5.2.6	Sensibiliser la population à la présence de cours d'eau ou de zones humides
5.2.7	Informers les riverains des bonnes pratiques au bord des cours d'eau
5.2.8	Informers les agents techniques chargés de l'entretien des cours d'eau
5.2.9	Inciter la population à économiser l'eau par la récupération des eaux pluviales
5.2.10	Valoriser le suivi de l'évolution de la qualité des eaux souterraines
5.2.11	Accompagner les exploitants pour une maîtrise de la qualité de l'eau en élevage
5.2.12	Accompagner les agriculteurs/exploitants pour la mise en place de bonnes pratiques en matière de stockage et d'utilisation des produits phytosanitaires
5.2.13	Sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter vis-à-vis de la ressource en eau
5.2.14	Sensibiliser les petites et moyennes entreprises sur les rejets d'eau usées dans le réseau d'assainissement
5.2.15	Renforcer la gestion globale de l'eau à l'échelle transfrontalière